

## LES BONNES PRATIQUES DU TRAVAIL A L'EAU SOUS PRESSION

*Les fondamentaux pour une bonne productivité*

### OBJECTIFS :

- Présentation des technologies utilisées
- Connaître :
  - Les risques liés au métier et à l'environnement
  - La signalétique et les dispositifs de sécurité
- Découvrir les méthodes de travail efficaces
- Maîtriser les gestes et postures pour diminuer la pénibilité
- Apprendre les règles de sécurité inhérentes aux travaux à l'eau sous pression pour assurer sa sécurité et celle des autres intervenants
- Prendre conscience de l'intérêt des protections individuelles et collectives
- Conduite à tenir en cas d'accident généré par l'utilisation de l'eau sous pression

### PUBLIC CONCERNE

- Opérateur et/ou toute personne connaissant les travaux à l'eau sous pression ayant besoin d'une remise à niveau

### PREREQUIS

- Public adulte
- Savoir lire et écrire en français

### PROGRAMME

1. La présentation du métier
2. Les zones ATEX
3. L'eau sous pression
4. Installation très haute pression
5. Les dispositifs de sécurité HP
6. Les pistolets, furets, cannes THP
7. Les chariots de nettoyage THP
8. Tête de nettoyage des capacités
9. Principaux dangers pendant l'exécution d'un travail à l'eau sous pression
10. Mise en œuvre des outils THP
11. Les éléments de transport de l'eau sous pression
12. Les règles de sécurité
13. Analyse des accidents

**DUREE : 14 heures** (2 x 7 heures ou 1 x 7 heures et 2 x 3.5 heures – à convenir)

**LIEU : Centre de formation RIVARD - ZI Le Grand Clos – 49640 Daumeray**

**TARIF :** *Rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Les métiers »*

Les déjeuners d'échanges sont inclus dans les frais d'inscription (sauf ½ journée)

**Tarif de groupe** (à partir de 4 personnes) : *nous consulter*

#### Renseignements et inscriptions :

Tel : +33 2 41 33 68 68

[www.formation-rivard.fr](http://www.formation-rivard.fr)

[centre.formation@rivard.fr](mailto:centre.formation@rivard.fr)

## CONTENU DE NOS FORMATIONS

Nous dispensons des formations complètes, dans les métiers :

- De l'assainissement collectif et individuel
- Des travaux à l'eau sous pression
- Du nettoyage industriel

Les modules et cursus sont réalisés en considérant :

- Le rôle des intervenants
- Les matériels mis en œuvre
- Les spécificités des sites de travail



## DELAI D'ACCES

Merci de consulter le calendrier des sessions de formation sur notre site [www.formation-rivard.fr](http://www.formation-rivard.fr)

## METHODES MOBILISEES

Nos programmes comprennent :

- **Une partie théorique en salle en présentiel avec :**
  - Des supports pédagogiques favorisant les échanges avec les stagiaires (Fichiers Powerpoint animés, séquences filmées, affichage sécurité ...)
  - Une sensibilisation à divers risques en analysant les causes d'accidents et en proposant diverses solutions pour les éviter
- **Une partie pratique avec :**
  - Un hall de travaux pratiques et salle de simulation permettant de mettre en évidence les différents principes des métiers (débit, pression, perte de charge, vide, ...).
  - Une plate-forme de puissance dans laquelle les stagiaires utilisent les uns après les autres les outils haute pression en présence d'un accompagnateur

***Les stagiaires devront s'équiper de leurs chaussures de sécurité***

## MODALITE D'EVALUATION

Nos formations sont dispensées par des formateurs hautement qualifiés et très expérimentés

A l'issue de la formation, un contrôle des connaissances est effectué avec un avis émis par une équipe de spécialistes

## MODALITES D'INSCRIPTION

Demande d'inscription auprès de [centre.formation@rivard.fr](mailto:centre.formation@rivard.fr) ou 02 41 33 68 68

Pour chaque formation, une convention et une convocation sont envoyées par courriel ou par voie postale.

A l'issue de la formation, vous recevrez :

- L'attestation de suivi de stage
- La feuille d'émargement
- Le résultat du contrôle des connaissances
- La facture

## ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (*voir bulletin d'inscription*)

## ANNULATION DES INSCRIPTIONS

- En cas d'annulation effectuée dans les 2 semaines précédant le début de la formation, 40% du montant H.T. de la formation sera dû.
- RIVARD se réserve le droit d'annuler une session, en particulier dans le cas d'un nombre insuffisant de participant
- Toute formation débutée est due dans son intégralité

## CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf condition exceptionnelle, le paiement s'effectue à 30 jours date de facture